

Diffusion d'informations relatives à la vente des Certificats Verts

La ville de GEMBLoux a constitué un groupement ce 31/01/2012 dont l'objet est « avoir plus de poids dans la négociation des CV ».

Ce groupement est ouvert à tous : commune, entreprises et citoyens.

Font partie de ce groupement :

Les entreprises membres du Groupement des Entreprises de Gembloux (environ 300 CV à ce stade) ;

A ces montants s'ajoutent les CV de la Ville de Gembloux : 270 (fin 2011) ;

La commune de Waremme s'est également associée ;

Un installateur qui a rassemblé près de 1.000 CV pense rejoindre notre groupement.

L'objectif de 10.000 CV est envisageable.

Propositions de prix des CV

Actuellement, le marché des CV n'a toujours pas redémarré comme attendu en ce début 2012, il en est toujours au plus bas (proche de 65 €/CV).

La raison principale était l'absence de décision du Gouvernement wallon en ce qui concerne les quotas d'électricité verte pour les années 2013 et suivantes. Cette absence de décision n'incitait pas les fournisseurs à se procurer plus de CV que ce qui est nécessaire pour satisfaire leurs obligations jusque fin 2012. Or les stocks de CV sont aujourd'hui très importants (près de 2.500.000 CV sur un marché de 3.860.000 CV fin 2011).

Selon la Fédération Edora, l'augmentation seule des quotas risque de ne pas permettre d'écouler rapidement le stock si certaines mesures complémentaires ne sont pas prises (mesures qu'elle a proposées au Gouvernement wallon - notamment l'accès au prix minimum garanti pour toutes les installations supérieures à 10 kW, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui).

Des contacts avec le fournisseur d'électricité verte qui propose un prix très intéressant de 90 €/CV, sont toujours en cours.

Des conditions particulières importantes sont exigées et difficiles à rencontrer à ce stade, comme une participation au capital de leur société. Des précisions sont attendues quant à la participation au capital (un seul membre du groupement pourrait-il suffire ?) et à la durée de l'engagement (vente ponctuelle ou engagement pour plusieurs années ?).

Aucune autre offre qualifiée de sérieuse ne nous est parvenue depuis novembre ; tous les fournisseurs et/ou acheteurs nous conseillent d'attendre la décision du Gouvernement wallon.

Pour celles et ceux qui sont pressés par un besoin de liquidités à très court terme, il leur est conseillé non pas de vendre sur le marché, mais de recourir au prix minimum garanti auprès du gestionnaire de réseau via la CWAPE, de façon à ne pas augmenter encore plus les stocks et par là contribuer au non redémarrage du marché.

Nous demandons à celles et ceux qui prendraient une telle décision, de nous le faire savoir dès que possible.

Pour rappel : à ce stade, ceux qui ont rempli un formulaire ne s'engage à rien d'autre qu'à une intention de faire partie du groupement.

Un engagement effectif de vente ne sera demandé que lorsqu' une proposition claire de prix auprès d'un acheteur/fournisseur sera précis.